

Lutte contre le changement climatique : des solutions locales

Eric MEKINDA BILOUNGA

Géo-urbaniste

e.mekinda@feicom.cm

+237 699 74 80 57

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, se tient à Paris en France, la 21^{ème} Conférence des Parties sur le Changement climatique (COP 21). Sujet d'actualité au lendemain de l'adoption par les Nations Unies, de l'Agenda post-2015 inscrit dans les désormais Objectifs du Millénaire pour le Développement désormais Objectifs de Développement Durable (ODD). La corrélation est, en effet, rapidement et de manière indiscutable, établie entre le développement et la préservation du capital naturel universel, entre les progrès techniques et leurs effets sur le milieu naturel.

Le changement climatique, une préoccupation globale

Les Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques ne reconnaissent-elles pas, en 1992, que «...*la majeure partie des gaz à effet de serre émis dans le monde par le passé et à l'heure actuelle ont leur origine dans les pays développés..* » et avec pour conséquence, que «... *les changements du climat de la planète et leurs effets néfastes sont un sujet de préoccupation pour l'humanité tout entière...* »¹

La mémoire est encore remplie des images et des commentaires sur les inondations survenues récemment à Douala. Des centaines de familles se sont, en l'espace de quelques heures, retrouvées sans abris. Bien au-delà de ces dégâts matériels, des chiffres officiels ont fait état de trois morts. On pourrait, au regard des images distillées par les médias, imaginer que ce bilan fut beaucoup plus lourd. De manière récurrente, les grandes agglomérations camerounaises connaissent ces inondations avec des dégâts plus ou moins importants. Et à chaque fois, les responsabilités sont établies, des mesures palliatives sont prises, la vie reprend son chemin et ce, jusqu'à la prochaine catastrophe.

Il est évident que les lacunes des politiques publiques en matière d'aménagement urbain et l'incivisme des populations contribuent à donner une ampleur particulière aux catastrophes urbaines. Il reste néanmoins, tout aussi vrai que les facteurs naturels comptent en bonne place, parmi les causes de ces catastrophes ainsi que l'affirme Yimgaing Moyo, Urbaniste Architecte.

Sur ce dernier facteur, toutes les études mettent en exergue la montée continue au moins jusqu'en 2030 de la température moyenne de notre planète. Ce phénomène est amplifié par la surexploitation des forêts dans le monde, qui réduit considérablement la capacité de l'écosystème à absorber le gaz carbonique. En réalité, le développement industriel enregistré depuis plusieurs années a entraîné l'émission d'une très importante quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Conséquence : la fréquence et l'intensité des cataclysmes (ouragans, inondations, sécheresses excessives, etc.) ont doublé en l'espace de vingt ans.²

Ce qu'il convient de noter, c'est que ces conséquences se répercutent sur l'humanité tout entière, avec un accent, paradoxalement sur les populations les plus pauvres, qui ne jouissent pourtant aucunement des retombées de ce progrès industriel. Ainsi, un récent Rapport Mondial sur le Développement Humain souligne qu'une partie des « *plus pauvres qui vivent dans les zones les plus vulnérables de la planète est en train d'en payer le prix – injustice d'autant plus cruelle qu'ils émettent chacun 200 fois moins de gaz à effet de serre que leurs semblables dans les pays les plus riches* »³.

¹ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

² idem.

³ Rapport sur le développement humain 2014, PNUD

En réalité, le climat n'est pas seul en cause, les collectivités territoriales sont bien placées pour le savoir. Elles qui vivent au quotidien, les affres de ce progrès industriels avec des cas tels que les pics d'ozone, les pollutions industrielles, l'infiltration des produits chimiques dans les nappes phréatiques, la croissance des déchets, la mobilité sont autant de casse-têtes qui vont en s'amplifiant. Aussi, bien que les États négocient avec plus ou moins de bonheur les nouvelles normes environnementales mondiales et cherchent des moyens pour accroître la coopération internationale, sans l'action des collectivités territoriales, rien n'est possible. Elles sont naturellement en première ligne dans ce domaine. De facto aussi bien que par choix. De facto car elles gèrent les transports, octroient les permis de construire, incitent ou découragent les implantations économiques, veillent à l'approvisionnement en eau, traitent du logement et autres activités dont l'impact environnemental est immédiat afin que tous les pays aient les moyens de se mettre à niveau.

Par choix, car au contact direct avec la vie de leurs administrés, elles mesurent mieux que quiconque l'urgence des problèmes, agissent donc, et font vite figure de pionnières en matière de développement durable.

Réduire la pollution urbaine

De nombreuses solutions destinées à contribuer à faire chuter les émissions de CO2 dans l'atmosphère sont mises en œuvre au niveau local. Ainsi la ville de Douala expérimente depuis peu, la mise en place de pistes cyclables et de zones piétonnes. Même s'il s'agit davantage d'une mesure destinée à lutter contre désordre urbain généré par les conducteurs des engins à deux roues communément appelés « *Bend Skin* », l'on ne saurait ignorer l'impact que pourrait avoir l'incitation des populations à s'approprier l'usage des vélos comme c'est le cas dans les métropoles des pays développés. Ceci est d'autant plus faisable que la platitude du relief s'y prête à merveille. Ailleurs, au Venezuela par exemple, la ville de Valencia a mis en place le même système qui s'accompagne, avec la mise en place des parcs à vélos sécurisés pour lutter contre le vol, et l'introduction des cyclo-taxis, dans une série de mesures, parmi lesquelles l'augmentation de l'offre de transports publics y compris par l'aménagement du métro et l'accroissement de l'efficacité énergétique, notamment dans les bâtiments.

Comment ne pas évoquer le cas de la création des espaces verts urbains. Que ce soit à Yaoundé, à Douala, à Ngaoundéré, les Magistrats municipaux ont engagé, avec un succès remarquable, la création des jardins publics dont l'intérêt va bien au-delà d'un simple souci d'aménagement et d'esthétique urbaine pour atteindre une véritable contribution à la lutte contre la pollution en milieu urbain. Il s'agira à présent d'aller plus loin que la simple création de parcs naturels et de prendre de véritables mesures de protection et de valorisation de la biodiversité.

Valoriser les déchets et les ressources naturelles

La transformation des déchets en engrais bio devient monnaie courante dans les municipalités. Sur les 1800 tonnes de déchets produits par jour à Yaoundé la capitale du pays, la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), qui assure le service public de l'hygiène et de la salubrité au Cameroun, en ramasse 1100. Ce qui induit un différentiel de 700 tonnes de déchets restés non évacués en un seul jour dans les quartiers⁴

C'est ainsi qu'à Douala, à l'instar de GEVALOR, d'autres organisations de la société civile se mobilisent avec les moyens du bord pour un travail de proximité auprès des populations. C'est le cas notable de TAM-TAM MOBILE, du GIC (Groupe d'Initiative Commune) Le vert qui s'investit dans la pré-collecte des ordures auprès des ménages pour les points de collecte de l'opérateur étatique, Hysacam. Selon le mode opératoire choisi, les pré-collecteurs ont la possibilité de faire le tri. Mais en gros, environ de 90% des ordures collectées dans les ménages repartent dans les bacs à ordures. Ailleurs, dans des villes moins grandes que Yaoundé et donc disposant de plus d'espace le compostage comme Bafoussam, située à l'Ouest du pays, le Cercle international pour la promotion de la création (CIPCRE), en occurrence, organise la collecte des ordures ménagères par quartier, les traite sur des sites adéquats et les transforme en un engrais biologique ou compost.

⁴ <http://www.mediaterrre.org/afrique-centrale/actu,20140129115729.html>

Quant à lui, le GIC Le Vert qui entend mener des études afin d'intégrer dans sa méthode de travail le biodigesteur utilisé pour la production du gaz domestique, collecte en moyenne 3 tonnes d'ordures par jour dans plus de 1700 ménages à Yaoundé en faisant du porte-à-porte.

Douala est une ville où la gestion des ordures ménagères est particulièrement compliquée. Construite sur des collines, certains de ses quartiers sont difficiles d'accès pour les équipes d'entretien et leurs bennes à ordures. Il n'est pas donc rare d'y croiser des piles de bananes, de légumes ou autres déchets en attente d'être ramassés. Comment réutiliser ces déchets tout en protégeant l'environnement ? Des étudiants de l'université de Douala ont apporté leur réponse en créant un nouveau type de charbon 100 % écologique. En réalité, près de 79 % des personnes utilisent du bois ou du charbon de bois comme source d'énergie domestique. Le problème, c'est que ce sont deux sources qui participent à la déforestation de la Région : les bois des mangroves sont tellement recherchés qu'ils s'amenuisent. Ils sont soit découpés, soit brûlés directement dans la forêt pour faire du charbon de bois. Ce charbon biologique a deux gros avantages : il ne dégage pas de fumée noire, et donc évite d'endommager le dessous des marmites, qui ont donc une durée de vie plus importante. Et puis surtout, il dégage deux fois moins de dioxyde de carbone qu'un charbon classique, limitant l'impact sur la santé et l'environnement. Enfin, cerise sur le gâteau : il est moins cher pour le consommateur car un kilo ne coûte que 500 francs CFA (0,08 centimes d'euros) contre environ 1000 (0,16 centimes d'euros) pour du charbon de bois.⁵

Autre illustration, le Centre de compostage de Naninne à Namur en Belgique, a une capacité de traitement de 40 000 tonnes/an de déchets verts (pelouse, tailles de haies, feuilles, branchages d'un diamètre inférieur à 16 cm) générés par la Ville. Le compost issu de cette transformation est vendu sur place, aux particuliers, horticulteurs et agriculteurs.

Dans la province de Guantanamo à Cuba, des habitants, fatigués des désagréments causés par la proximité d'une décharge à ciel ouvert, ont mis en place un système de tri et de recyclage des déchets. Interpellées par l'enthousiasme dont témoignaient les habitants, les autorités locales ont décidé de s'impliquer pour donner davantage d'ampleur au projet, se mettant en relation avec d'autres collectivités ayant déjà mené des projets semblables.

Echanger des expériences et de bonnes pratiques oui...

Indubitablement, la coopération entre collectivités territoriales par l'échange d'expériences, par le partage de moyens, par l'échange d'experts ou par la mise en contact d'acteurs locaux les plus divers peut accélérer et amplifier les résultats. C'est ainsi que de plus en plus, les collectivités coopèrent entre elles en abordant, à l'échelle infranationale aussi bien les politiques d'aménagement du territoire, de développement économique et social que les enjeux du développement durable, de la lutte contre le changement climatique, ou du développement économique et social. La coopération décentralisée s'avère un accélérateur puissant qu'il convient de favoriser à l'échelle internationale.

Certes, les États devront faire preuve de créativité pour trouver des ressources additionnelles, mais le domaine de la coopération décentralisée est à plus d'un titre une opération « multi gagnants ». Elle vient s'ajouter à la coopération entre États sans créer une charge supplémentaire sur les budgets nationaux. Elle est le lieu idéal du partage des compétences et expériences pertinentes en matière de développement durable, mettant en rapport des gestionnaires confrontés à des problèmes identiques. Elle bénéficie non seulement à la collectivité qui « reçoit » mais aussi à celles qui « donnent » d'une part, en contribuant à résoudre au plan local un problème mondial et d'autre part, en permettant à la collectivité territoriale qui « aide » d'apprendre aussi de l'expérience des autres. Ce dernier point est encore plus vrai dès lors que les collectivités territoriales sont parties prenantes d'une coopération qui voit converger sur un même territoire des acteurs de pays différents venant chacun apporter leur savoir

...mais créer également une véritable synergie

Il est toutefois utile de se donner les moyens de créer des synergies permettant d'aller au-delà de l'addition de bonnes initiatives. Quelle serait en effet l'efficacité d'une action municipale déconnectée du terroir environnant et ignorant les politiques nationales ? Tel serait le sens de l'action du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) qui a mis sur pied un programme d'appui au

⁵ <http://observers.france24.com/fr/20150825-cameroun-charbon-ecologique-biologique-ordures-menageres-douala-kemit-ecology>

développement territorial par la constitution de réseaux territoriaux de coopération à l'échelle mondiale. La Région dans le pays en développement en constitue le point de départ. Le PNUD en tant que structure mondiale liste les besoins et identifier dans le monde entier les compétences et moyens qu'il est possible de faire converger vers cette région pour l'aider à relever ses défis de développement – et en particulier de développement durable. Ainsi chaque apport de coopération, qu'il provienne d'une collectivité territoriale, d'une entreprise locale, d'une institution publique ou privée, d'une ONG ou encore d'un gouvernement ou même d'une organisation inter gouvernementale, va s'insérer dans un cadre régional, complété par l'expérience et la compétence d'autres acteurs venant des pays les plus divers, le tout en tenant compte des stratégies nationales de développement.

Selon les initiateurs, l'efficacité de cette approche dite « *Appui aux Réseaux Territoriaux (ART)* » dépasse de loin la somme de résultats individuels obtenus par chacune des coopérations décentralisées « bilatérales » mises en œuvre, tout en laissant une totale latitude à l'intervention de chacun des acteurs. Il s'agit d'un cadre intégrateur d'une grande souplesse.

Au total, il s'agit de mettre en place des politiques environnementales efficaces en s'appuyant sur la décentralisation. Dans ce cadre, les mesures de protection de l'environnement sont prises à l'échelle locale, en fonction du style de vie. Cette approche participative renforce l'efficacité des mesures en s'appuyant sur l'initiative des populations. Pour autant, la prise en charge de thématiques aussi importantes que celle du réchauffement climatique par les collectivités locales n'est pas toujours aisée, faute de ressources. Il convient donc de mobiliser tous les apports possibles, y compris au plan international. A ce propos justement, la coopération internationale au développement, qui peine déjà à se hisser à la hauteur du défi posé par la pauvreté qui piège 40 % de l'humanité, doit désormais amplifier ses investissements pour répondre au défi du changement climatique, tant pour en atténuer l'ampleur que pour faire front à ses effets... Il y a une quinzaine d'années, dans son rapport sur la pauvreté, le PNUD indiquait que le chaînon manquant pour réussir était celui des collectivités territoriales et particulièrement des municipalités. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis, et l'on peut dire aujourd'hui avec certitude face aux défis du développement durable et de la menace climatique: « hors d'une coopération décentralisée à la hauteur des enjeux, point de salut... »